

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE

LOI
008
L/2016/N°/AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ANNEXE N°12 A LA
CONVENTION DE CONCESSION MINIERE POUR LA PRODUCTION DE
BAUXITE ET D'ALUMINE DE DIAN – DIAN DU 21 JUILLET 2001 ENTRE
LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA SOCIETE UNITED COMPANYY
RUSAL – TRADING HOUSE (ANCIENNEMENT DONOMMEE ROUSKI
ALUMINI MANAGEMENT)**

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

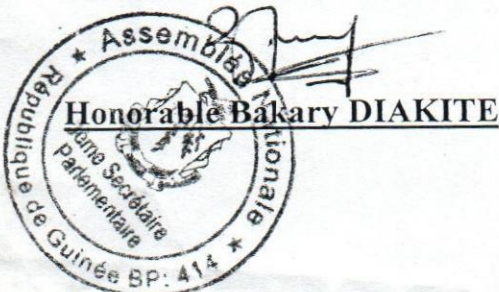
Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'annexe n°12 à la convention de concession minière pour la production de Bauxite et d'Alumine de Dian – Dian du 21 juillet 2001 entre la République de Guinée et la Société United Company RUSAL – Trading House (anciennement dénommée Rousski Alumini Management).

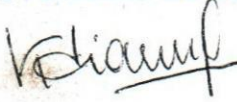
Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry le 01 JUIN 2016.....2016

Le Secrétaire de Séance

Le Président de Séance




Honorable Claude Kory KONDIANO